

Le septiesme Jour d'octobre mil Six Cents quatre
 On, apres les fiancaillots faictes en l'eglise parroiss.
 de Plounevie, par moy soubsignat Vecteur d'icelle le
 dix huitiesme Jour de Septembre deuenus, & les trois
 proclamations des bans aus presnes d. & mes grands messes
 par trois jours. Solennels consistifs, le uoir le vingt
 & un, vingt & Guict & vingt & induffiesme Jour dudit
 mois de septembre deuenus, Comd aussy en la parroisse
 de Nauuellec selon le certificat de monsieur le Curé.
 quy die les auoir fait a partils Jour sans aucun
 Empeschement canonique. Je soubsigne affectue
 ay Introgé publicquement Guyon lez fils olliues
 H. Gos & Margueritte iudes & le margueritte de six fille Guyon
 de vich & olliue Henry de de leurs consentement mutuel
 par moy solennellement pris par paroles de prestans
 les ay benedicte En mariage En prestance de Margueritte
 Meves uice dudit espouse Anne de vich, Sœur de la d'espouse
 iudes lez le bizon Leonard quy ont die me le auoir signé
 Et ay donne la benediction Nuptialle ausd mariés durant
 le st. sacrifice de nre. me. la ste. Eglise.

Jean du Castel
 P. de
 Plounevie

18

1741

Sous Signant M^r Michel Augereau
 Baptizé Guion & Eva filz de Legitimé
 mariage de Thierce & Marg^{te} Meber
 leur Parraine furent Guion & Eva & Marg^{te}
 Prigat & Guion le neuvième jour mil six
 cent cinquante

1 Marguerite Derien âgée d'environ sixante dix ans deceda
le 14^e communion de nostre mere la 1^{re}glise le quinziesme
du mois de mars mille sept cent dix sept le corps de laquelle
fust enterre le lendemain en la 1^{re}glise parostiale de planeris et
assistent au convoi Guy thos son ~~frere~~ ^{frere} de la defuncte
Anne thos sa fille Jean le fustet son gendre matieu coltel
et plusieurs autres elle se confessa pendant sa maladie au
soulignant prestre et receut de luy les sacrements d'uection
et extreme onction. Jan Le fustet p^{re} #